

Chaque mois, le département Questions sociales du Centre d'analyse stratégique propose une sélection d'informations, d'innovations et d'expérimentations venues d'ailleurs. Elle ne prétend nullement couvrir de manière exhaustive l'actualité sociale internationale, ni contribuer à leur transposition dans le contexte hexagonal. Elle est constituée de choix délibérément subjectifs effectués par les chargés de mission du département dans le cadre de leurs recherches et de leurs rencontres. Que ces informations suscitent l'adhésion, la prudence ou le rejet, leur vocation est de contribuer à animer le débat sur l'avenir des modèles sociaux.

Vous pouvez naturellement alimenter ce recueil en transmettant toute information que vous jugerez utile au contact suivant : [sylvain.lemoine@strategie.gouv.fr](mailto:sylvain.lemoine@strategie.gouv.fr)

avril 2011

### ► La curiosité du mois



À San Francisco, la *Chinese American International School* a depuis longtemps une excellente réputation, mais c'est d'autant plus le cas depuis qu'un nombre croissant de parents non chinois parient sur l'apprentissage de la langue chinoise par leurs enfants (+ 42 % d'enfants non asiatiques depuis 10 ans, qui constituent désormais 27 % des effectifs). Cette école privée enseigne à la fois en mandarin et en anglais, de la maternelle au collège. L'établissement est sélectif (25 % à 30 % d'admis parmi les postulants) et les frais de scolarité s'élèvent à 22 000 dollars annuels. L'immersion dans une communauté asiatique, très importante en Californie, y est certainement pour beaucoup (d'où la volonté de se familiariser avec cette culture), de même que le poids économique croissant de la Chine dans le monde. L'apprentissage de la langue chinoise est très à la mode dans l'ensemble des écoles californiennes, mais aussi sur la côte Est.

<http://online.wsj.com/article/SB10001424052748704461304576216613309652724.html>

## ► La couverture des risques sociaux

### Famille



Selon un service alémanique de soutien par téléphone, **le nombre de jeunes qui agressent leurs parents est en augmentation**. L'organisation d'aide « Elternnotruf » (appel d'urgence pour parents) a ainsi enregistré 244 cas de parents battus par leurs enfants en 2010, contre 182 cas en 2009. Un constat d'autant plus inquiétant que, par honte, de nombreux parents n'osent pas téléphoner. Le phénomène de parents battus **toucherait particulièrement les familles vivant dans l'isolement** et les familles **monoparentales**. De plus, les mères qui demandent une aide externe sont cinq fois plus nombreuses que les pères. Deux tiers des auteurs des violences sont des garçons. Dans de telles situations, les autorités conseillent de **déposer une plainte pénale**.

<http://www.20min.ch/ro/news/suisse/story/Davantage-de-parents-battus-par-leurs-enfants-20592985>

### Santé



La pratique dite de la « **propharmacie** », qui autorise **les médecins à vendre des médicaments**, est répandue en Suisse alémanique. Treize cantons le permettent alors qu'une interdiction de principe prévaut dans neuf autres. Berne, les Grisons et Schaffhouse ont instauré des systèmes mixtes : les médecins sont habilités à dispenser des pilules quand aucune pharmacie ne se trouve à proximité. Le Conseil fédéral, qui souhaite limiter cette pratique, a décidé de reporter à 2012 son projet de loi, face à la réaction virulente des médecins lors de la procédure de consultation. Deux mesures sont envisagées : l'interdiction pure et simple de la propharmacie ou l'autorisation, à titre exceptionnel, dans les zones rurales.

<http://www.20min.ch/ro/news/suisse/story/Sursis-pour-les-medecins-20656911>

### Dépendance



Fin mars 2011, le congé de soutien familial (*Familienpflegezeit*) créé en 2008 a été modifié pour permettre au salarié de diminuer son activité sans subir une baisse de salaire trop importante. Le principe est le suivant : le salarié peut diminuer son temps de travail jusqu'à une durée minimale de 15 heures par semaine pendant une période maximale de deux ans pour s'occuper d'un parent malade. La diminution de salaire ne sera pas pour autant proportionnelle : par exemple, si un salarié choisit de travailler à mi-temps, il continuera de percevoir 75 % de son salaire de départ ; en contrepartie, à l'issue de son congé, lorsqu'il reprendra son emploi à temps plein, il percevra cette même rémunération réduite jusqu'à ce que l'avance sur salaire consentie par son employeur soit entièrement compensée. La loi, qui entrera en vigueur en 2012, prévoit d'octroyer un prêt à taux zéro à l'employeur pour qu'il finance cette avance sur salaire.

<http://www.bundesregierung.de/Content/DE/Artikel/2011/03/2011-03-23-familienpflegezeit.html>



La *Domestic Workers' Bill of Rights*, ou « *nanny law* », entrée en vigueur à l'automne 2010 dans l'État de New York, demeure peu connue. C'est cependant la seule loi, dans tout les États-Unis, qui apporte une protection sociale spécifique aux employés à domicile (baby-sitters, femmes et hommes de ménage, aidants de personnes dépendantes...), dont le nombre est estimé entre 120 000 et 240 000 personnes dans l'État de New York : allocation pour incapacité temporaire de travail, reconnaissance du harcèlement sexuel, de la discrimination et des heures supplémentaires, notamment. Or de nombreux emplois de ce type sont occupés par des clandestins et le travail au noir est légion. Une campagne d'information sur le terrain a été mise en place.

<http://www.nytimes.com/2011/04/15/nyregion/few-domestic-workers-know-about-law-protecting-them.html?nl=todaysheadlines&emc=tha29>

## Logement



Un site Internet, baptisé *NYC's Worst Landlords* (« Les pires propriétaires à New York »), recense les propriétaires de logements qui se dérobaient à leurs obligations, notamment l'entretien des appartements destinés à la location (à ce jour, 200 immeubles et 320 propriétaires y sont répertoriés). Le dispositif a le soutien du maire, M. Bloomberg. Ces propriétaires se verraient priver de certaines aides fiscales et refuser un renouvellement de leur bail dans les agences immobilières de la ville. La municipalité pourrait aider juridiquement les locataires qui porteraient plainte.

<http://www.nytimes.com/2011/04/04/nyregion/04housing.html>



Selon une récente étude, **dans huit cas sur dix, les locataires paient à tort des dépenses d'entretien qui devraient être à la charge des propriétaires**. En effet, conformément aux règles suisses en vigueur, les locataires doivent se limiter à payer les seules dépenses dites de « petit entretien » ne dépassant pas 150 à 200 francs. Au-delà de ce prix, le règlement de la facture est à la charge du propriétaire. Mais, dans plus de 80 % des cas, les locataires la paient eux-mêmes pour **éviter les tracasseries administratives** ou les **tensions avec leur gérance**, voire simplement par **ignorance** (le sondage montre ainsi que 57 % d'entre eux ne connaissent pas les règles en la matière).

<http://www.20min.ch/ro/news/suisse/story/Les-locataires-casquent-trop-souvent-13355756>

## Éducation



Les écoles primaires allemandes peuvent participer à la quatrième édition du concours *Spielen macht Schule* (littéralement : « jouer fait l'école » que l'on pourrait traduire par « jouer pour éduquer »). Ce projet a été lancé en 2007 par le laboratoire de neurosciences et d'apprentissage de Ulm (ZNL, *Transferzentrum für Neurowissenschaften und Lernen*) et l'association de Francfort *Mehr Zeit für Kinder* (« plus de temps pour les enfants »). Chaque école participante doit proposer un concept de jeu collectif qui favorise un meilleur apprentissage. L'école primaire lauréate se verra offrir un grand nombre de jouets ayant des vertus pédagogiques pour équiper une salle de jeux. L'objectif est de mieux intégrer les activités ludiques aux techniques d'enseignement et cela afin de favoriser l'apprentissage scolaire. Il s'agit également de proposer, en dehors des heures

scolaires, l'accès à des jeux éducatifs. En effet, les enfants acquièrent en jouant de nombreuses compétences (capacités à s'intégrer dans un collectif, à gérer des situations de concurrence ou de conflits, etc.) qu'ils utiliseront au quotidien. Comme les expériences s'inscrivent d'autant mieux dans le cerveau qu'un plus grand nombre de sens est sollicité à la fois, les jeux pédagogiques sont des instruments d'apprentissage primordiaux qui devraient avoir plus de place à l'école.

<http://www.spielen-macht-schule.de/>



Le **problème de l'intimidation scolaire**, et plus précisément de la cyber intimidation, est d'actualité au Québec. Un programme d'action pour lutter contre la violence dans les établissements scolaires avait été lancé en 2008 (« La violence à l'école : ça vaut le coup d'agir ») et en est maintenant à sa dernière année d'application. Selon un sondage, ce plan aurait eu peu d'effets. C'est pourquoi la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) demande à la ministre de l'Éducation de s'engager à poursuivre et à bonifier le plan. On suggère entre autres de développer un système de monitoring pour mieux identifier la violence (l'intimidation) dans les établissements.

<http://ruefrontenac.com/nouvelles-generales/education/35997-csq-quebec-cyberintimidation>

Pour donner le goût de la lecture aux garçons et prévenir leur **décrochage scolaire**, une école organise des « soirées de gars », où seuls des hommes ont le droit d'être présent. Au programme : « de la testostérone littéraire ». Lors de ces soirées, aucune fille n'est autorisée à pénétrer dans l'établissement après 18 heures. Seuls les élèves garçons, accompagnés de leur père, grands-pères, grands-frères ou « modèles masculins » y ont accès. Le bibliothécaire traite des héros d'enfance des papas et grands-papas, tel Bob Morane, avant de plonger dans l'univers de personnages plus actuels comme Harry Potter.

<http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/regional/archives/2011/04/20110421-061200.html>

## ► La promotion du lien social et du « vivre ensemble »

### Diversité



Un cas particulier qui illustre en partie les **difficultés de la politique d'immigration « choisie »**. Une famille française qui habite au Québec depuis 2005 a entamé il y a trois ans des démarches de résidence permanente pour s'installer définitivement au Canada. En septembre 2008, Immigration Canada a rejeté leur demande au motif que leur fillette, qui souffre de paralysie cérébrale, était un « fardeau excessif » pour la société canadienne. Après plusieurs recours, et en dernière instance, cette famille a cependant obtenu de rester.

<http://www.ledevoir.com/politique/canada/321554/les-barlagne-resteront-au-quebec>

### Cohésion sociale



De nombreux chercheurs canadiens ont signé un article faisant état d'une

chute de la mortalité par surdose de 35 % depuis l'ouverture d'*InSite* à Vancouver, un « **site d'injection supervisée** ». Rappelons que le gouvernement de Stephen Harper s'oppose à l'existence de tels sites. La Cour suprême du Canada doit rendre un jugement le mois prochain sur leur légalité, et les dirigeants d'*InSite* comptent bien se servir des résultats de l'étude pour défendre leur programme. Au Québec, l'ouverture prévue de deux sites d'injection a été retardée en attendant la décision de justice.

<http://www.ledevoir.com/societe/sante/321535/medecine-familiale-le-manque-d-investissement-a-un-prix>

Une **déclaration québécoise pour l'innovation sociale** est en ligne depuis le 7 avril 2011. Elle a été rendue publique dans le cadre du colloque international du centre de recherche sur les innovations sociales. Il s'agissait de trouver des solutions efficaces à des problèmes comme le décrochage scolaire, la dévitalisation des communautés rurales ou l'isolement des immigrants. Cette déclaration est en ligne à l'adresse suivante : [www.uquebec.ca/dqis](http://www.uquebec.ca/dqis). Notons que des études de cas d'innovation sociale sont disponibles dans ce document : [http://www.uquebec.ca/dqis/documents/Cas\\_d'innovation.pdf](http://www.uquebec.ca/dqis/documents/Cas_d'innovation.pdf)



Selon un sondage Gallup repris dans le *Copenhagen Post*, **92 % des Danois souhaitent que les étrangers adoptent les mœurs danoises** (« totalement » pour 20 % des Danois interrogés, « de façon prédominante » pour 72 % d'entre eux). Le sondage arrive juste après le rejet public par le nouveau ministre danois de l'Intégration, Søren Pind, de l'idée selon laquelle le Danemark devrait devenir une société « multiculturelle ». Selon le même sondage, **64 % des personnes interrogées estiment que la question de l'immigration jouera un rôle modéré ou important dans leur choix aux prochaines élections.**

<http://www.cphpost.dk/news/making-the-cut/51363-danes-want-foreigners-to-be-like-us-poll-reveals.html>

**Le parti du peuple danois a annoncé qu'il souhaitait que le Danemark abandonne le programme de carte verte (*green card scheme*), le jugeant contre-productif.** Ce programme permet aux candidats à l'immigration d'obtenir un permis de séjour en fonction d'un nombre de points qui est censé refléter les chances que le candidat a d'obtenir un emploi qualifié. Or, selon une étude du ministère danois de l'immigration, 43 % des immigrés ayant obtenu un permis de séjour par cette voie n'ont pas obtenu d'emploi qualifié.

<http://www.cphpost.dk/news/making-the-cut/51434-right-wing-drop-green-card-scheme.html>

## Sport



Si de récents sondages montrent que la population suisse fait de plus en plus de sport, **un quart de la population est toutefois complètement inactive**, ce qui pose des problèmes de santé publique. Une **nouvelle loi sur l'encouragement au sport** va donc être prochainement adoptée par le Parlement. Cette loi vise notamment à faire bouger les jeunes et réduire leur obésité croissante. Elle prévoit que les enfants puissent participer dès 5 ans au lieu de 10 au programme « Jeunesse+Sport » (J+S) qui offre aux élèves des cours facultatifs. Rappelons que le système suisse donne la priorité à l'initiative privée, aux fédérations et aux clubs. La



Confédération, et avant tout les cantons et les communes, sont chargés de mettre à disposition des installations et de définir des conditions-cadres, notamment en matière de sport à l'école.

<http://www.24heures.ch/trois-cours-sport-semaine-ecole-2011-04-14>

## ► Divers sujets d'intérêt

### Jeux vidéos



**Selon une étude suédoise, jouer à *World of Warcraft* permettrait d'améliorer ses compétences sociales.** L'ethnologue Peder Stendberg, l'auteur de l'étude, a passé 250 jours à jouer à ce jeu de rôle en ligne massivement multijoueur, qui rassemble 12 millions d'*aficionados* à travers le monde dont 200 000 Suédois. Il montre comment les compétences apprises dans le jeu (*leadership*, résolution de conflits, etc.) peuvent être mises à profit dans la vie de tous les jours. Il semblerait d'ailleurs que certains joueurs n'hésitent pas à le mentionner sur leur CV.

<http://www.thelocal.se/33342/20110421/>

### Nouvelles technologies



Le **kennitala** est un **identifiant individuel obligatoire tant pour les Islandais que pour les résidents étrangers, qui suit l'individu jusqu'à la mort et qui est utilisé dans toutes les démarches administratives, y compris par exemple pour réaliser un dépôt dans une banque.** On peut même connaître en ligne le nom du titulaire d'un compte à partir de son kennitala. On trouvera dans le lien ci-dessous le regard intrigué d'une jeune allemande résidant actuellement en Islande sur ce système.

[http://www.icelandreview.com/icelandreview/daily\\_life/The\\_Magic\\_Number\\_\(KH\)\\_0\\_377079\\_news.aspx](http://www.icelandreview.com/icelandreview/daily_life/The_Magic_Number_(KH)_0_377079_news.aspx)

### Autres



L'organisation d'aide au suicide, Exit, a enregistré le record de 4 000 nouvelles adhésions en 2010. L'association compte ainsi plus de 70 000 membres, dont plus de 15 000 en Suisse romande. Cette augmentation fait suite au projet de loi du Conseil fédéral sur l'aide au suicide et aux deux initiatives zurichoises visant à l'interdire ou la restreindre fortement. En 2010, Exit a examiné 421 demandes et a aidé 257 personnes à mourir (contre 217 en 2009, 167 en 2008 et 179 en 2007), selon ses propres indications. La moyenne d'âge des personnes assistées était de 76 ans (74 ans en 2008). Le projet de loi en préparation pourrait ne plus limiter l'aide au suicide aux personnes atteintes d'une maladie physique incurable « dont l'issue sera fatale à brève échéance », mais l'étendre notamment aux personnes souffrant de maladies chroniques.

<http://www.lematin.ch/actu/suisse/exit-nombre-record-inscrits-2010-400619>

# Centre d'analyse stratégique

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre :

- le Conseil d'analyse économique,
- le Conseil d'analyse de la société,
- le Conseil d'orientation pour l'emploi,
- le Conseil d'orientation des retraites,
- le Haut Conseil à l'intégration.

**PLUS  
D'INFOS**

[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

**Contact Presse :**

**Jean-Michel Roullé,**  
Responsable de la Communication  
[jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)  
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37  
Port. : 06 46 55 38 38

## PAYS



## RÉFÉRENTS

Pierre-Yves Cusset

Virginie Gimbert

Marie-Pierre Hamel

Noémie Houard

Guillaume Malochet

Marie-Cécile Naves

Sarah Sauneron

Marie-Cécile Milliat

Travaux coordonnés par **Sylvain Lemoine**  
[sylvain.lemoine@strategie.gouv.fr](mailto:sylvain.lemoine@strategie.gouv.fr)